

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 17/07/2023 BAC

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé												
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin généraliste												
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5												
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A												
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A												
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA												
6	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 50%; border: none;">IMPUTATION BUDGETAIRE :</td> <td style="width: 50%; border: none;">CODE POSTE : 2246</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">PROGRAMME : 96202</td> <td style="border: none;">PROGRAMME RH : 97001</td> </tr> <tr> <td style="border: none;">CENTRE DE TRAVAIL : 322</td> <td style="border: none;"></td> </tr> </table>	IMPUTATION BUDGETAIRE :	CODE POSTE : 2246	PROGRAMME : 96202	PROGRAMME RH : 97001	CENTRE DE TRAVAIL : 322							
IMPUTATION BUDGETAIRE :	CODE POSTE : 2246												
PROGRAMME : 96202	PROGRAMME RH : 97001												
CENTRE DE TRAVAIL : 322													
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – TAHITI – Formations sanitaires de Tahiti Iti – Centre de santé et de médecine préventive (Unité de médecine scolaire)												
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le médecin est responsable de l'unité de consultations spécialisées en hygiène et santé scolaire. Il doit travailler en étroite collaboration avec son équipe afin de mener à bien les missions du programme de promotion de la santé scolaire. Il assure les consultations spécialisées en lien avec le médecin traitant des élèves dont il a la charge et exécute les diverses actions propres au programme d'hygiène et de santé scolaire.												
9	<table style="width: 100%; border: none;"> <tr> <td style="width: 15%;">EFFECTIFS ENCADRES</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">A</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">B</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">C</td> <td style="width: 10%; text-align: center;">D</td> <td style="width: 45%;">Autres</td> </tr> <tr> <td>NOMBRES : 1</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>1 CEAPF A</td> </tr> </table>	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres	NOMBRES : 1					1 CEAPF A
EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres								
NOMBRES : 1					1 CEAPF A								
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Directeur de l'hôpital de Taravao <u>Liaisons fonctionnelles :</u> <ul style="list-style-type: none"> – Responsable du centre de santé scolaire (CSS) ; – Infirmiers scolaires ; – Directeurs et Principaux d'établissement du premier et second degré ; – Intervenants du service d'action social. 												
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : <ul style="list-style-type: none"> – Matériel médical ; – Matériel bureautique et informatique avec connexion internet ; – Véhicule de service pour assurer les missions dans les établissements scolaires de la presqu'île. 												
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none"> – Travail en journée continue ; – Peut être amené à participer aux consultations externes lors d'épidémie ou pénurie médicale, afin d'assurer la continuité du service public ; – Congés annuels à programmer durant les périodes de vacances scolaires uniquement et sur avis du Président de la CME ; – Participe aux astreintes médicales à l'hôpital de Taravao : service des urgences et hospitalisation 												

ACTIVITES PRINCIPALES :**Aptitudes à la scolarisation :**

- Vérifier le remplissage correct du carnet médico-scolaire ;
- Vérifier la mise à jour des vaccinations et s'assurer du suivi médical ;
- Repérer les facteurs de risque (médicaux et sociaux) pouvant retentir sur le développement de l'enfant ou sur ses acquisitions scolaires ;
- Apprécier le développement psychomoteur et le degré d'autonomie de l'enfant ;
- Diagnostiquer, éventuellement évaluer, les pathologies chroniques ;
- Déceler d'éventuels handicaps (moteurs, sensoriels, mentaux ou sociaux), demander leur bilan et vérifier que ces enfants bénéficient d'un suivi régulier ;
- Mettre en place, en collaboration avec l'équipe éducative, toutes mesures utiles et nécessaires d'aide à l'intégration d'enfants handicapés ou nécessitant un protocole d'urgence en milieu scolaire.

Les visites médicales :

- Repérer, diagnostiquer et évaluer des situations pathologiques somatiques ou psychiques en vue de l'orientation vers des prises en charge adaptées ;
- Acquérir une vision globale des problèmes de santé des élèves en prenant compte les aspects sociaux, psychologiques, liés à l'environnement ou au contexte économique, social et familial de l'enfant ;
- Réaliser l'examen somatique et neuro-sensoriel conformément à la procédure du centre avec les objectifs spécifiques propres à chaque classe d'âge ;
- Planifier les visites médicales des écoles dont il est référent en coordination avec l'infirmier référent de l'établissement ;
- Etablir et communiquer la planification prévisionnelle de son activité tous les mercredis.

Actions spécifiques envers les populations sensibles :

- Suivre les élèves signalés par les membres de l'équipe éducative, les infirmiers, les assistants sociaux, les parents ou les élèves eux-mêmes ;
- Examiner les enfants signalés avant l'équipe éducative du centre ou en consultation délocalisée dans les écoles ;
- Rencontrer la famille, participer aux réunions et à la construction des projets spécifiques à chaque enfant ;
- Assurer autant que possible le suivi et l'accompagnement de ces élèves, les orienter vers les structures de soins adaptées ;
- Rédiger les différents documents nécessaires à l'étude de son dossier en commission si besoin.

Actions relatives à l'intégration scolaire des enfants et adolescents atteints de handicap ou des enfants atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période :

- Définir les besoins particuliers de l'élève, les conditions de scolarisation nécessaires au sein de l'établissement scolaire (aménagement particuliers nécessaires et les inaptitudes éventuelles) ;
- Evaluer les déficiences et incapacités existantes ;
- Travailler en concertation étroite avec le médecin référent de la structure qui accueille l'enfant hors temps scolaire (si l'enfant est en intégration partielle à l'école) ;
- Elaborer un projet d'accueil individualisé (PAI) en concertation étroite avec le médecin traitant de l'enfant pour les enfants atteints de troubles de la santé évoluant sur une longue période ;
- Participer aux réunions de synthèse et à l'élaboration du projet d'intégration scolaire pour les enfants présentant un handicap selon la procédure du centre ;
- Aider à la recherche d'une orientation scolaire puis professionnelle adaptée ;
- Prescrire en cas de besoin des conditions spéciales d'examens ou l'octroi d'un tiers temps supplémentaire ;
- Examiner tous les élèves ayant une inaptitude d'éducation physique et sportive supérieure à trois mois.

Intervention auprès des enfants victimes de maltraitance :

- Repérer les élèves en situation de risque ou de danger, les signaler aux services compétents (services sociaux, procureur) selon la procédure de signalement du centre ;
- Assurer, par la suite, le suivi de ces enfants.

	<p>Médecine curative :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des consultations curatives offertes par le CCSHSS pour la population scolaire d'enfants scolarisés dans les établissements dont il est le centre de santé scolaire de référence ; - Planifier des plages horaires réservées aux soins curatifs et identifiées lors de la planification prévisionnelle d'activité.
--	--

14	<p>ACTIVITES ANNEXES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participer à des activités de planification et de recherche, projet de service ; - Participer à des activités de formation des personnels de la santé ou de l'éducation en lien avec le programme de santé scolaire ; - Participer à des activités d'expertises à l'échelle du pays (consultations délocalisées) ; - Participer à la gestion de l'urgence sanitaire en milieu scolaire (maladies infectieuses en particulier) ; - Collaborer au réseau de veille sanitaire.
----	---

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	<p>SPECIALITE SOUHAITABLE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; - Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale ou avec des compétences en gériatrie sur le territoire français.

S : Sensibilisation, A : Application, E : Expert

17	COMPETENCES :	S	A	E
	- Réactivité, efficacité et organisation ;		X	
	- Sens du relationnel ;		X	
	- Grande capacité d'adaptation à toutes les situations ;		X	
	- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel) ;		X	
	- Respect, éthique : connaître le code de déontologie et les règles éthiques et professionnelles ;			X
	- Disponibilité, ponctualité ;			X
	- Ecoute et patience ;			X
	- Présentation conforme aux règles professionnelles et aux bonnes pratiques hospitalières ;			X
	- Management d'une équipe ;		X	
	- Qualités rédactionnelles.			X

18	<p>EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expérience en santé scolaire ; - Expérience en santé publique.
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION SOUHAITEE : formation interne
----	---

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 4 ans minimum
----	--

Le Chef de service,

L'agent,

Date :

Date :

Signature :

Signature :